



Jacques DEVODDÈRE



Sommaire

Vie de l'Organisation

Galette de l'UTR	p2
AG de mi-mandat de l'UTR	p3
Le Grand débat	p3

Vie des Sections

Galette à l'URL d'Armentières	p4
AG de l'UTL de Tourcoing	p4
La démocratie en danger ?	p4-5
Territoires Zéro chômeurs	p5

Les Commissions

Une journée à Dunkerque	p6
La formation	p7

Informations

ILEVIA et ses dysfonctionnements	p2
Congrès de l'UCR à Bordeaux	p8-9
Bien vieillir...	p11
Manifestation du 9 mai à Lille	p11
Les mesures « Macron »	p12

Témoignage

Amnesty International	p10
-----------------------	-----

AGENDA

p12

Edito

Nous voulons payer l'impôt !

Tel est le sens de plusieurs appels ou pétitions relayées il y a quelques années par quelques médias dont le magazine Alternatives Economiques¹. Après le mouvement des gilets jaunes et dans un contexte récurrent de discours anti-impôts, une telle injonction pourrait apparaître comme une provocation. Il n'en est bien sûr rien et ce préambule d'un argumentaire CFDT² pose bien la question du lien entre prélèvements obligatoires et services publics : « ... **on ne peut pas vouloir réduire les déficits et la dette publique, améliorer les transports, la sécurité, la prise en charge de la petite enfance et des personnes en perte d'autonomie, refuser d'être moins bien soigné ou de subir une baisse des retraites... et en même temps payer moins d'impôt et de cotisations sociales.** ».

En fournissant les moyens de l'action publique mais aussi en encourageant telle ou telle action par des crédits d'impôts, en agissant en faveur de la santé publique, de l'environnement ... par la taxation, l'impôt joue un rôle politique central. Il est donc soumis au débat public, aux choix que nous faisons par nos votes. Nous pourrions certainement en débattre à l'occasion d'un colloque que nous organiserions³. On peut aussi suivre la formation « Comprendre la fiscalité » le 26 septembre à Arras. Pour les retraités que nous sommes, il en a été beaucoup question lors du congrès de Bordeaux de la CFDT retraités et de sa préparation⁴ avec l'augmentation sans compensation de la CSG, la non-réindexation des pensions ...

« **L'impôt ne peut être accepté que s'il est juste. Or notre système est devenu illisible, incompréhensible et inéquitable : c'est pourquoi l'impôt est aujourd'hui de plus en plus remis en cause.** » comme l'écrit la CFDT². On pourrait citer la sous-imposition des revenus financiers avec les flat-tax ou la désocialisation-défiscalisation des heures supplémentaires qui accentuent l'injustice fiscale. Concernant cette dernière mesure - la désocialisation des HS- son coût de 3.5 milliards d'Euros ne sera pas compensé, c'est-à-dire que ce sera la Sécurité sociale qui en subira le poids et donc les prestations qu'elle assure.

Je reprends pour terminer la conclusion de l'argumentaire CFDT « **Redonner confiance à notre société nécessite de refonder notre pacte économique et social au service de la transition écologique. Cela passe par une fiscalité plus juste, qui redonne sens au lien entre le paiement de l'impôt et ce qu'il finance, l'action publique et la protection sociale. C'est la condition du consentement à l'impôt.** » ■

¹ <https://www.alternatives-economiques.fr/solidarite-citoyens-veulent-payer-leurs-impots/00027731>
<https://www.alternatives-economiques.fr/petition-consentons-a-limpot-reactions/00034749>

² SUPPLÉMENT AU N° 3678 DU 28 MARS 2019 de Syndicalisme Hebdo, à retrouver sur le site CFDT.

³ Voir agenda en page 12 avec les colloques de septembre et novembre sur la santé et la dépendance.

⁴ Voir article sur le congrès pages 8 et 9

Un après-midi dynamique riche de la présence des nouveaux retraités et militants CFDT

Le 14 janvier 2019, pour la troisième année consécutive, la commission développement de l'UTR a proposé et organisé une rencontre avec les nouveaux adhérents CFDT Retraités 2017 et 2018 ainsi que des participants au salon SenioRêva qui avaient laissé leurs coordonnées au stand CFDT et des salariés proches de la retraite.

Nous étions une quarantaine dont une vingtaine de nouveaux adhérents et une personne rencontrée à SenioRêva. Tous ont eu l'occasion de découvrir :

- des militants de leur section et les différentes commissions de l'UTR (formation, santé, information, loisirs),
- les revendications des Retraités CFDT: tiers payant, indexation des pensions sur les salaires et plus sur les prix et la récente enquête logement,
- les services : Cezam, la mutuelle MGEN Fila.



Ils ont pu regarder plusieurs diaporamas. L'un présentait le syndicat CFDT des Retraités, un autre portait sur les sorties loisirs et culturelles organisées par les sections ou l'UTR, et le troisième reprenait l'activité de l'UTR avec les manifestations, les rencontres débats, les congrès...

L'après-midi se termina par le partage de la galette et un bon verre de cidre, expérience intéressante à renouveler ! La personne non adhérente s'y est bien retrouvée et peut être nous rejoindra-t-elle ! **(MG) ■**

!NFORMAT!ONS

ILEVIA ou les dysfonctionnements du nouveau réseau de transports

Vos représentants, militants de la CFDT retraités, à la CIA (Commission Intercommunale d'Accessibilité des personnes âgées et handicapées) de la MEL ont remis au président de cette structure seize témoignages sur les graves dysfonctionnements dus à ILEVIA.

Les élus et les associations se sont aussi manifestés contre les changements d'horaires, et les itinéraires faits de manière précipitée et arbitraire. Soutenus par Michèle Ganne, secrétaire de notre UTR, nous avons demandé que la commission Transports se réunisse avant les vacances d'été pour dresser un bilan complet sur les modifications apportées par ILEVIA. Cette commission était à l'époque animée par Gérald DARMANIN.

CARTE
ACCOMPAGNANT



Notre camarade Claude JANSSENS nous y représentait. Il appartient donc à nos instances syndicales de faire une éventuelle relance quant à notre demande. **(CBar) ■**

PS : si vous avez besoin d'une carte accompagnant, vous pouvez retrouver tous les documents nécessaires sur le site d'ILEVIA.

<https://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/reseau-ilevia/laccessibilite-du-reseau/>

7 mars 2019 : Assemblée générale de mi-mandat

L'UTR METROPOLE LILLOISE a réuni 90 adhérents pour son assemblée générale de mi-mandat en présence de représentant.es de la CFDT-retraités nationale et régionale, de la CFDT des Hauts de France. Elle avait pour objet de faire le point sur l'activité de l'UTR sur la base des orientations définies lors de son dernier congrès en mars 2017 et de définir ses objectifs jusqu'à son prochain congrès prévu en 2021.

Le bureau a présenté cela en 3 grandes parties :

- Développement/fidélisation, formation ;
- Mandatés, enquêtes, action revendicative, participation aux congrès (URR, URI, Confédéral) ;
- Information/communication et trésorerie.

Les débats riches et variés, parfois animés, ont souligné l'importance du développement de l'UTR par les différentes actions possibles à mener en direction des syndicats de salariés. Il a été réaffirmé que la syndicalisation est l'affaire de tous et toutes et que l'augmentation du nombre des adhérents permettrait de peser sur les décisions tant syndicales que gouvernementales.

La question de la perte du pouvoir d'achat des retraité.es a bien sûr été soulevée en précisant que cette problématique ne devrait pas être portée par les seuls retraité.es mais par l'ensemble des adhérents de la CFDT (confédération et structures interprofessionnelles).

Cette AG a été l'occasion de renouveler la signature de la convention entre l'UTR et l'association Générations et Cultures pour l'action « partage de toit » expérimentée dans la métropole Lilloise.

Après un moment de convivialité, l'après-midi a été consacré à un débat sur l'EUROPE sur fond d'enjeu des élections européennes du 26 mai 2019.

C'est Henri LOURDELLE, conseiller de la FERPA¹, qui nous a présenté ce thème objet d'échanges animés sur tous les sujets relatifs à une Europe plus sociale et solidaire, garante de la paix. Le diaporama projeté a permis

d'avancer des réponses aux deux questions : « qui décide quoi ? », « faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain ? ». Dans 80% des cas codécision entre conseil européen (chefs d'état et gouvernement) et parlement européen ; la commission européenne propose et les deux précédents décident. Et Henri LOURDELLE de nous rappeler ce que nous a apporté l'Europe : la paix, la libre circulation des personnes, les fonds européens, la charte des droits fondamentaux Rappel aussi des revendications de la CES² : dialogue social, meilleurs salaires, égalité H/F, des transitions justes



7 mars 2019 : Le grand débat

Même lieu, même jour, l'union régionale CFDT a réuni 69 personnes pour débattre afin de concilier « Justice Sociale et Transition écologique »³. Parmi les présents une trentaine de retraités mais aussi des jeunes lycéens et étudiants.

De nombreux thèmes ont été abordés que ce soit l'énergie, les transports, l'alimentation pour ce débat lancé par Michel CREPIN secrétaire général de l'URI, Christopher LIENAR du collectif Ensemble Pour Le Climat et animé par Jean-Michel LOBRY directeur de WEO. (MW & MG) ■

¹ FERPA : Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées forte de 8 millions d'adhérents, <http://www.ferpa.online/fr/>

² CES : confédération Européenne des Syndicats, <https://www.etuc.org/fr>, on peut retrouver de nombreux articles sur l'Europe à l'occasion des élections européennes sur le site www.cfdt.fr et dans le numéro de mai de CFDT Magazine.

³ Article à retrouver sur le site https://hdf.cfdt.fr/portail/recette_7669/hauts-de-france onglet NOTRE JOURNAL REGIONAL (choisir le n°4 et aller page 11)

Jeudi 31 janvier 2019 : la galette de l'union locale d'Armentières

L'an dernier autour d'un gâteau, cette année autour d'une galette ... une occasion de se retrouver entre adhérents et sympathisants pour vivre un moment convivial, sympathique mais également studieux... Nous étions 31 présents dont 4 non syndiqués. Un nombre « honorable » au vu d'une météo qui avait fait de nos trottoirs une patinoire et qui a apeuré un certain nombre des inscrits résidant un secteur particulièrement exposé. Après une rapide présentation de notre ULR par Robert, son président, nous avons projeté un diaporama reprenant en particulier nos actions revendicatives ... Puis très rapidement la parole donnée à la salle a fait remonter des questions sur l'opération Partage de Toit, sur le « grand débat ». La question est posée de savoir si la violence paie plus que la voie du dialogue, surtout lorsque le pouvoir a choisi d'ignorer les corps intermédiaires. D'autres sujets ont été abordés comme le changement climatique, la démocratie, la politique de santé avec les complémentaires et les maisons de santé.

Voilà donc quelques pistes de réflexions échangées lors de notre après-midi syndicale mais néanmoins récréative. **(Le bureau de l'ULR d'Armentières) ■**

=====

Assemblée Générale de l'union locale de Tourcoing le 25 Avril 2019 à Neuville en Ferrain

Le rapport d'activités a été l'occasion de présenter les nombreuses actions ou réflexions mises en œuvre tout au long de l'année écoulée en lien avec l'Union Territoriale Retraités, mais également à l'échelon local : actions pour le pouvoir d'achat, contre l'augmentation de la CSG, contre le gel de la revalorisation des pensions, réflexions sur le « bien vieillir chez soi », sur les EHPAD, la réforme des retraites ainsi que les implications dans les commissions de l'UTR (Santé, Communication, Loisirs, Développement, Formation). Les commissions sont les outils de coordination et de vulgarisation des différentes problématiques.

Notre Union locale siège par ailleurs au Relais Autonomie Lys Tourcoing, au Conseil Communal de la Vie Associative de Tourcoing – CCVA.

Nous mettons en place une action « Mobilité ou accessibilité dans la ville » nous demandons à nos adhérents de relever, dans leur ville, tout ce qui peut faire obstacle à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour cela il suffit de nous adresser une photo d'un exemple significatif en précisant le lieu exact, le constat et si possible une proposition d'amélioration.

Des sorties ont été organisées : Notre Dame de la Rose à Lessines suivie de la visite des « ateliers Tournaisiens de Tapisserie ». Notre AG s'est poursuivie par la visite du musée Verlaine ou musée du 5 Juin 44 – bunker sur Tourcoing du commandement allemand.

Nous contacter : permanence pour l'UTI et les « retraités » rue de Lille à Tourcoing tous les mercredis matin, mail : cfdt-ulrtg@laposte.net ou téléphone 06 41 09 91 24. ■

=====

La démocratie est-elle en danger ?

Maurice MERCHIER, agrégé de sciences sociales, professeur honoraire en classes préparatoires, conférencier notamment à l'université du temps libre à Lille répond « oui, la démocratie est vraiment en danger » devant une quarantaine d'adhérents de la CFDT réunis le 28 mars 2019 à une conférence débat organisée par l'union locale des retraités de LILLE.

« La décision revient au plus grand nombre, même si elle n'est pas la plus judicieuse » le conférencier nous invite à nous demander si la démocratie est une fin en soi ou un moyen, et qui en porte la responsabilité !



La démocratie est-elle en danger ? (suite et fin)

Selon lui, la faute en revient :

- Aux institutions européennes trop éloignées des préoccupations des citoyens européens,
- Aux hommes politiques français qui, voulant à tout prix être des hommes normaux, n'inspirent plus le respect relatif à leur charge,
- Aux médias qui voulant faire le buzz, mettent l'accent sur les « affaires » des hommes et femmes politiques,
- Aux réseaux sociaux qui diffusent des fake news au détriment de l'information sérieuse et vérifiée,
- Aux crises migratoires qui provoquent la peur et le rejet de l'autre,
- Aux « gilets jaunes » qui ont des revendications individuelles et parfois contradictoires.

Certains de ces arguments, s'ils peuvent être entendus, oublient le rôle des corps intermédiaires et notamment celui de la CFDT. En effet, beaucoup de points trouvent leur réponse dans la résolution du congrès de Rennes.

La démocratie ne sera plus en danger :

- En renforçant le pouvoir du parlement européen qui tire sa légitimité du suffrage universel,
- En s'inspirant de l'attitude du secrétaire général de la CFDT qui, tout en restant proche des préoccupations des citoyens, fait des propositions intelligentes et constructives pour le bien de tous,
- En se basant sur le bien commun, les médias pourraient jouer leur rôle de contrepouvoir, sans mettre en exergue le buzz des affaires,
- En poursuivant et en amplifiant l'information contre les fausses informations, sans hésiter à utiliser, nous aussi, les réseaux sociaux,
- En luttant contre la pauvreté, contre les guerres et contre le réchauffement climatique pour limiter les crises migratoires,
- En faisant de la prévention qui passe avant tout par l'éducation, l'apprentissage de la tolérance et le respect de l'autre.

La CFDT intègre ces revendications dans un contexte plus général qui tient compte de l'ensemble de la population. Elle prend le temps du débat, de la délibération, de la négociation.

La CFDT retraités se veut optimiste et croit en sa force de persuasion. Elle souhaite avant tout vivre dans une société libre et humaine. (BT,JD) ■

=====

Territoires zéro chômeur ... (Groupe de travail des retraités du Sgen-CFDT 59/62)

Nos adhérents sont impliqués dans la vie de la SSR mais aussi dans celle des ULR ou de l'UTR. Et à l'inverse plusieurs adhérents de l'UTR, non-membres de notre section, se sont retrouvés avec nous le matin pour le débat et l'après-midi pour discuter de la résolution pour le congrès de Bordeaux.

Le débat du matin portait sur l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée.⁴

Nous avons pu bénéficier pour ce débat de l'intervention de la directrice adjointe de « La Fabrique de l'Emploi », Laure Toulemonde, et de deux salariées. Cette expérimentation trouve son origine dans une loi votée en février 2016 et active jusque 2021. Elle part du principe que l'emploi est un droit et de trois convictions :

- ✓ personne n'est inemployable ;
- ✓ ce n'est pas le travail qui manque ;
- ✓ ce n'est pas l'argent qui manque (coût d'un chômeur pour la collectivité entre 18 à 35.000 euros)

Il est décliné selon six principes, dont, par exemple l'embauche non sélective : l'emploi est produit en fonction des savoir-faire, des envies, des possibilités des personnes et de leur date de candidature. Cela implique d'aller à la rencontre des personnes concernées, grâce à POLE EMPLOI, aux services sociaux, le porte à porte En métropole lilloise, l'expérimentation porte sur deux territoires à LOOS et à TOURCOING. Au jour de notre réunion, 120 CDI ont été signés.

...et congrès.

L'après-midi a été consacrée au débat sur la résolution du congrès de l'union confédérale des retraités.

Les 14 adhérents présents ont proposé 25 amendements dont un visait à enrichir un article par la revendication de la formation tout au long de la vie qui concerne aussi les retraités. Ces amendements ont été largement repris par l'UTR puis par l'UCR. Par contre les amendements proposés afin d'améliorer la qualité de l'information et de la communication de l'UCR, bien que repris par l'UTR, n'ont pas été intégrés à la résolution. (JD) ■



⁴ Un CR plus complet sur <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/> ONGLET « Métiers » : RETRAITES

Une journée à Dunkerque (16 mai 2019)

Une sortie, c'est le moment de celle-ci mais ce sont aussi les temps d'organisation, les contacts pris, les craintes sur le nombre de personnes, les aléas Les membres de la commission « LOISIRS » vous content tout cela.

Dans les coulisses de l'organisation.



Le succès de la sortie à Dunkerque est le résultat d'un travail de plusieurs mois, qui a mobilisé des militants des commissions loisirs de Lille et de Roubaix. Il a fallu tout d'abord contacter des sociétés de transport puis étudier leurs propositions et leurs devis. Premier constat, les prix ont augmenté de près de 20 % depuis le dernier voyage organisé par l'UTR en 2017. A titre d'exemple, le voyage à Dunkerque a été facturé 68 € par personne, le reliquat étant pris en charge par le syndicat.

Ensuite, la destination a été choisie en évitant les lieux déjà visités lors de voyages proposés par la CFDT retraités, ainsi que la date du voyage. Est venu le moment de rédiger les invitations, et surtout leur suivi : réception des chèques et des bons d'inscription, suivi des listes d'inscrits et contact avec le transporteur pour lui communiquer le nombre de participants. Au final, plusieurs réunions et de très nombreux contacts par mail entre les militants impliqués dans l'organisation.

Découverte de la vie portuaire à Dunkerque.

C'est sous un soleil radieux que soixante-huit personnes ont participé au voyage organisé par l'UTR de Lille le 16 mai 2019.

Deux bus les ont emmenées découvrir la vie du troisième port de France.

La journée était partagée en trois temps forts :

- La visite du Port de Dunkerque à bord du bateau le Texel a permis d'en découvrir les installations ainsi que les entreprises qui y sont basées.
- La visite en bus de la ville de Dunkerque et des belles villas de Malo les Bains
- La visite guidée du Musée de la vie portuaire, pour connaître l'histoire du port depuis ses origines, au 11^e siècle, à nos jours.



Bien entendu, le repas a été pris en commun au restaurant « les 3 brasseurs ».

Au final, une bien belle journée qui a allié convivialité, culture, découvertes et bon air marin.

(ME, AL, PD, NB, BR) ■



La formation, un atout pour le syndicat mais aussi pour soi !

Votre union de retraités propose chaque année de nombreuses formations⁵. Elles sont utiles pour former les militants à leur action syndicale mais elles permettent aussi aux adhérents de rester pleinement intégrés⁶ dans un monde en perpétuel évolution. Nous l'illustrons ici avec trois formations qui se sont déroulées au 1^{er} semestre : Formation aux réseaux sociaux, tableur et publipostage, formation nouveaux retraités.

[à propos de la formation nouveaux retraités | paroles de stagiaires]

Il faut populariser cette formation, Partager les valeurs de la CFDT avec d'autres adhérents, Connaître la CFDT retraités, ses revendications, Créer un réseau utile en cas de problème, Ce stage donne plus de réalité au fait d'être adhérent

[à propos de la formation aux réseaux sociaux | parole de formatrice]

Il n'est plus utile de convaincre que passer par les réseaux sociaux permet d'augmenter la notoriété et la viralité de la CFDT. Dominique PRIMAULT, journaliste à Syndicalisme Hebdo, l'a d'ailleurs écrit dans un article consacré à cette formation suivie par des retraité·es de l'UTR ML et des salarié·es CFDT. Au programme: sensibilisation au numérique, approche et connaissance des réseaux sociaux, et bien sûr, travaux pratiques pour créer un compte, le paramétrer en sécurité, découvrir des sites utiles, détecter les infox, vérifier les sources, s'abonner et partager des pages CFDT ([sur le site de l'URR](#)).



[à propos de la formation Tableur et Publipostage | expression d'une stagiaire]

Michèle Vermersch responsable formation au niveau de l'UTR invite chacun, régulièrement et inlassablement, à s'inscrire à une action de formation.

Le stage *Excel* me tentait encore cette année, mais je m'y étais déjà inscrite l'an dernier et j'en étais revenue un peu frustrée car, bien que programmé, le publipostage n'avait été que survolé ...


Après en avoir parlé à Michèle V., je me suis inscrite à nouveau et me suis rendue, en covoiturage le 5 mars 2019 à la CFDT de Lens.

Et là, tous mes vœux ont été exaucés, puisque cette partie du stage a été traitée en priorité.

A la fin de la matinée, grâce à la disponibilité des 2 animateurs Christian et Roger, et à une équipe de stagiaires compréhensifs (ceux qui comprennent vite, et aident les autres) nous étions toutes et tous en mesure de créer des étiquettes.

L'intérêt est double : pour ce qui me concerne, je peux envoyer un courrier bien présenté aux personnes sympathisantes mais pas encore syndiquées à la CFDT et qui nous font l'honneur de répondre à nos réunions publiques et ce tout nouveau savoir-faire me servira également dans une autre association dont je fais partie !

Merci la CFDT ! **(AB, BP ...)** ■

⁵ Voir aussi sur le site <https://hdf.cfdt.fr/> l'onglet formation syndicale et celles repérées par  réservées aux retraité·e·s.

⁶ La résolution du congrès des retraités à Bordeaux a d'ailleurs intégré l'amendement suivant : « La culture et la formation tout au long de la vie font partie intégrante de l'émancipation et de la solidarité qui caractérisent le syndicalisme réformiste que défend la CFDT »

Congrès de la CFDT Retraités à Bordeaux (21-23 mai 2019)

« La démocratie est le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres ! » écrivions-nous l'an passé, en citant CHURCHILL, à propos du congrès CFDT. La préparation de ce congrès de la CFDT Retraités l'a, à nouveau, illustré. Cette préparation s'est surtout focalisée sur le texte d'orientation, feuille de route pour les instances élues à ce congrès pour les 4 années à venir.



Débats préparatoires

Comme nous ne sommes pas ici à un congrès de la confédération⁷ qui définirait les grandes orientations de toutes ses structures, les débats ont commencé un peu plus tard dans nos structures de retraités. Tout d'abord avec l'avant-projet de résolution publié fin 2018, et des débats en janvier 2019 pour faire des propositions d'amendements. Dans notre UTR, huit sections sur onze (SSR Métaux, S3C et Sgen-CFDT, et ULR d'Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing et Vallée de La Lys) ont fait des propositions d'amendements, 125 au total dont 50 ont été retenues par l'UTR.

En mars la commission des amendements de la CFDT-Retraités en a intégré 27, avec ou sans réécriture. Certains de nos amendements proposaient une réécriture. Les autres portaient sur l'implication des retraités dans la vie de la cité (l'emploi parfois, la vie associative, la *formation tout au long de la vie*). Beaucoup d'amendements visaient à *durcir* les revendications, d'autres à poser la question de l'accompagnement des personnes âgées vis-à-vis des nouvelles technologies.

Exemple d'un amendement intégré (une réécriture) : « 1.2.2.2 D'autres séniors (6.5% des retraités chez les 60-64 ans) poursuivent une activité rémunérée au-delà de l'âge légal de la retraite ou d'une pension à taux plein. Certains par contrainte économique et d'autres par épanouissement personnel. »

Dernière étape, validation du conseil

Le conseil de l'UTR, réuni le 5 avril, a débattu des différents textes (rapport d'activité, résolution et ses 4 amendements ...), des candidats à l'élection au Bureau. Il a validé les votes à porter par nos cinq délégués : Jean-Luc CASSETTO, Jacques DEVODDERE, Michèle HELYNCK, Stanislas TABAKA, Martine WARNIER.

Les débats sur la résolution et les amendements ont montré l'intérêt porté sur les positionnements de l'UCR. Ce n'est sans doute pas un hasard si 125 amendements ont été proposés contre 28 pour le congrès de Rennes, venant de huit sections au lieu de cinq en 2018. Avec souvent la frustration de ne pas pouvoir y consacrer plus de temps comme lors du conseil du 4 février où il apparaissait difficile de refaire tout le débat (près de cinq heures) de la commission des résolutions ; des leçons à ne pas oublier lors de futurs congrès et qui illustrent toute la nécessaire complexité d'une forme délibérative et représentative de la démocratie.

Le congrès avait à se prononcer sur quatre amendements. Notre conseil a voté en faveur de trois des amendements présentés, en laissant une marge de manœuvre à la délégation, sur un des amendements dont la formulation et les motivations ne semblaient pas claires. Il a voté à 60% en faveur du rapport d'activité et à 80% en faveur du projet de résolution.

Et enfin le congrès !

Chacun pourra retrouver dans un des prochains FIL BLEU ou RETRAITE MILITANT des comptes-rendus de ce congrès. Pour ce qui concerne notre UTR nous avons choisi de laisser la parole à deux de nos délégués Michèle HELYNCK et Jean-Luc CASSETTO, en précisant que les décisions de vote prises en conseil le 5 avril ont été strictement respectées par notre délégation. .../...



⁷ On peut au fond considérer la CFDT-Retraités comme une fédération dont les syndicats sont les UTR, c'est ce qui, d'une certaine manière, justifie son entrée dans le BN, instance décisionnelle de la confédération.

Congrès de la CFDT Retraités à Bordeaux (suite et fin)

Michèle et Jean-Luc nous ont donné leur sentiment⁸ sur ce congrès où ils étaient délégués.



La délégation des Hauts De France avec plusieurs militants de notre UTR.

C'est sous le soleil et avec un accueil chaleureux que s'est déroulé ce 25^{ème} congrès.

La combinaison des aspects statutaires - les votes et débats sur les textes - et les tables rondes et interventions d'invités ont permis aux délégués de faire le plein de bonnes résolutions et de dynamisme. Les loisirs bien organisés, en marge du congrès, venant renforcer le sentiment de confraternité.

Les interventions sur le rapport d'activité, toutes très respectueuses et constructives, ont permis de cibler les sujets de préoccupation et les demandes d'amélioration des UTR.

Interventions sur le rapport d'activités "les dépenses liées à la casse et à la mobilisation des forces de l'ordre auraient pu être évitées si le gouvernement avait écouté l'expertise de la CFDT"

Le sujet le plus abordé a été la question des relations intersyndicales, même si elles sont difficiles et qu'il ne faut rien lâcher de nos convictions, il faut "tout faire pour l'unité" "le premier qui rassemble aura gagné".

La croissance du nombre d'adhérents est toujours freinée par le manque de coopération et parfois la pratique anti-statutaire de dumping sur la cotisation. Les équipes arrivent malgré cela de plus en plus à construire des liens avec les syndicats actifs pour favoriser la transition vers le syndicalisme « retraités ».

Le langage est important, il donne une image négative : parler « d'accompagnement », plutôt que prise en charge, perte d'autonomie/ dépendance, "rester à domicile"/ maintien.

Table ronde Pascal Champvert, Michèle Delaunay, santé sociaux et UCR :

« C'est la première fois dans l'humanité que les personnes âgées sont aussi nombreuses : en France 15 M de plus de 60 ans, donc enjeu de société, mais seulement 20% des plus de 80 ans posent problème et leur citoyenneté est remise en cause. »

Sur l'Europe (Jérôme Vignon de l'institut Jacques Delors)

C'est Jérôme Vignon, conseiller de cet institut, qui a décrit les approches politiques de la question de l'immigration et présenté une méthode pour ne politique européenne de l'asile des migrations et de la mobilité.⁹

Frédéric Sève, confédération : Les retraités au sein de la CFDT montrent que le militantisme CFDT ne se limite pas à la sphère du travail.

Pour l'ensemble du congrès : Qualité, belle organisation, convivialité, rencontres, bonne humeur, exigence, compétences, confiance, légitimité, notoriété ! (JD, J-LC, MH) ■

⁸ Cette partie combine expressions de Michèle et Jean-Luc ainsi que des citations des intervenants.

⁹ <http://institutdelors.eu/publications/pour-une-politique-europeenne-de-lasile-des-migrations-et-de-la-mobilite/>

Amnesty International : vos signatures ont du pouvoir !

Michèle nous présente cette organisation et son engagement dans celle-ci

A Lisbonne, en 1960, un entrefilet dans un journal : deux étudiants sont arrêtés pour avoir porté un toast à la liberté...et condamnés à 7 ans de prison.

Peter Benenson, avocat britannique et militant de la cause des prisonniers de conscience, jugeant toute action individuelle inefficace, imagine alors une action déterminante : bombarder le gouvernement portugais de lettres de protestation venues des quatre coins du monde.



Le mouvement est lancé, et en 1961, un article paraît dans l'Observer, repris dans la presse du monde entier.

"Les prisonniers oubliés"

Des personnes sont emprisonnées en raison de leurs convictions politiques ou religieuses sans avoir commis un crime quelconque. Victimes de mauvais traitements, de torture, elles ne bénéficient d'aucun jugement équitable, leurs familles sont sans nouvelles.

Durant 30 ans, le « cœur de métier » d'Amnesty International portait sur la défense et le soutien aux prisonniers d'opinion. En 1976, AI publie une liste de 167 syndicalistes emprisonnés dans 16 pays. En 1977, le mouvement reçoit le prix Nobel de la Paix.

Pour son 30ème anniversaire, Amnesty se donne une nouvelle mission :

Promouvoir tous les droits, universels et indivisibles, inclus dans la déclaration des droits de l'homme de 1948

Ces droits sont civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les actions se diversifient et ciblent en plus des états, des compagnies industrielles, des organisations non gouvernementales.

Des campagnes sont menées contre la peine de mort, le contrôle des armes, les réfugiés, la pauvreté...

Une attention particulière est portée aux droits des femmes, aux défenseurs des droits humains (avocats, journalistes).

La France est également concernée : elle peut mieux faire dans nombre de domaines.

La méthode Amnesty

"Mieux vaut allumer une chandelle que maudire l'obscurité"

Proverbe chinois ayant inspiré l'emblème d'Amnesty International : une bougie allumée entourée de barbelés

Amnesty International part du principe qu'un état ou une société ne peut rester longtemps insensible à une opinion internationale bien informée. Elle mène de front sa mission de recherche et d'action, par des enquêtes rigoureuses et impartiales sur le terrain ; l'action s'inscrit dans la durée. Il faut parfois des mois, voire des années pour obtenir des résultats.

Indépendant financièrement, le mouvement finance son fonctionnement et son action grâce à la générosité de ses membres et du public.

Être membre d'Amnesty International France, c'est intégrer un mouvement mondial de défense des droits humains qui s'est construit avec enthousiasme, sérieux et rigueur.

Être militant AI et CFDT, c'est être en harmonie car les valeurs sont partagées, et les méthodes similaires (indépendance, enquêtes, rigueur de l'information, actions respectueuses).

Être militant AI c'est parfois difficile, car les situations à défendre sont nombreuses et complexes, mais les victimes dont les droits sont bafoués ont besoin d'être protégées et d'obtenir réparation...

Ce qui m'encourage à continuer : les résultats (le bonheur quand un prisonnier est libéré !) et également les échanges lors des rencontres sur les stands, particulièrement avec les jeunes. **(MH) ■**

Pour se renseigner, s'investir, agir, une adresse : <https://www.amnesty.fr/>

Bien vieillir ! Colloque d'Arras le 7 février 2019

C'est l'union régionale des retraités CFDT des Hauts de France qui, après son colloque de 2018 sur les complémentaires « santé », consacrait son édition 2019 au sujet du « Bien vieillir ». De nombreux invités étaient présents pour participer aux deux tables rondes et notre UTR était bien représentée avec plus de 25 personnes. À un sujet pas simple les différentes interventions ont surtout montré qu'il y avait des solutions pragmatiques à apporter.¹⁰

La journée a commencé avec l'intervention dynamique de Dominique Fabre à propos du congrès de l'UCR. La secrétaire générale n'a éludé ni les sujets qui fâchent, ni évité les réponses franches aux questions posées. Son intervention s'est appuyée sur le texte de résolution du congrès. Parmi les sujets abordés, on peut retenir :

- l'importance de la présence de la CFDT Retraités dans les instances du niveau territorial à l'Europe¹¹
- l'absence d'un ministère de plein exercice pour les personnes âgées qui rend difficile le dialogue avec le gouvernement sur les questions les concernant ;
- la demande d'un financement universel pour un droit universel en ce qui concerne la dépendance,
- les relations intersyndicales¹² : il n'y en a pas !

Le colloque s'est poursuivi avec deux tables rondes « bien vieillir à la maison » et « bien vieillir dans son environnement ». Des intervenants militants retraités CFDT participaient au débat : Jacques BOUCHE (maison des aidants), Daniel WEIL (réseau Ville Amies des Aînés) au côté d'experts : Denis LEFEBVRE, gérontologue, Luc ROUSSEL délégué de la fédération des Centres sociaux de Nord-Pas de Calais. **(JD) ■**



=====
**Les retraité-es CFDT manifestent aux cotés des salarié-es CFDT
à Lille le 9 MAI 2019**

L'UFFA CFDT, l'union des Fonctionnaires de la CFDT, avait appelé à une journée de mobilisation pour la défense du service public mis à mal par le gouvernement : annonces de suppressions de postes de fonctionnaires en nombre, menaces sur le statut des fonctionnaires, non reconnaissance du travail et de l'engagement des agents au service de l'intérêt général, absence de dialogue social, modification des règles de représentativité dans les différents Comités, gel des salaires, égalité hommes-femmes non respectée...

Les retraité-es de la CFDT, notamment de l'UTR Métropole lilloise, ont défilé aux côtés des salarié-es pour soutenir leurs camarades, mais aussi en tant qu'usagers du service public et citoyens. Les bureaux de postes qui ferment, la dématérialisation des services de l'Etat qui augmente la fracture numérique, la gestion économique et budgétaire des postes dans l'hospitalier, le manque d'agents physiquement présents dans les administrations, tout cela ne fait qu'augmenter la détresse de beaucoup de personnes âgées tout en participant à leur isolement. Un vidéo reportage a été mis en ligne sur le compte Youtube de l'URR : Philippe Delporte, secrétaire général du syndicat Santé-Sociaux Nord Intérieur et Danièle Vanelslande, adhérente CFDT Retraitée témoignent <https://youtu.be/61KE-LhMqxQ> **(BP) ■**

¹⁰ Article plus complet à retrouver sur le site https://hdf.cfdt.fr/portail/recette_7669/hauts-de-france onglet NOTRE JOURNAL REGIONAL (choisir le n°4 et aller page 14)

¹¹ Avec la FERPA : <http://www.ferpa.online/fr/>

¹² La CGT « retraités » a décidé en novembre 2016 de ne plus avoir de relations avec les retraités CFDT

Des mesures qui ne répondent pas aux revendications de la CFDT Retraités

Au cours de son intervention télévisée, le Président de la République semble avoir fait un geste en faveur des retraités. Qu'en est-il réellement ?

Il annonce la réindexation progressive des pensions de retraite sur l'inflation. Les pensions en dessous de 2000 € seront réindexées à partir de 2020 et toutes le seront à partir de 2021.

Pourtant rappelons-nous que l'indexation est la règle prévue par la loi et il n'y a pas de cadeau dans cette annonce. Par ailleurs la CFDT Retraités considère inadmissible d'envisager des indexations de pension différenciées en fonction de leurs niveaux alors que la retraite résulte des efforts contributifs en lien avec la carrière.

La seconde mesure concerne le minimum de pension. Le Président prévoit de porter la pension minimale à 1000 € pour une carrière complète. Il laisse à penser que le minimum contributif passerait de 700 € à 1000 €. En réalité, le projet consisterait à revaloriser le minimum contributif (actuellement à 693 €) d'une cinquantaine d'euros, ce qui ajouté à la retraite complémentaire (en moyenne 245 €) permettrait de porter à 1000 € le minimum de pension totale pour une carrière complète. **Cette mesure positive, concerne les futurs retraités, mais c'est une mesure au rabais, peu coûteuse.** Elle laisse sur le bord du chemin tous les retraités actuels avec des pensions sous le seuil de pauvreté, qui ont pourtant travaillé et cotisé toute leur vie, dont une grande majorité de femmes en raison des carrières morcelées et précaires.

La revalorisation du minimum contributif est une revendication de longue date de la CFDT Retraités. Aucun coup de pouce n'a été apporté depuis 2003.

La CFDT Retraités prend cette annonce comme un pas vers un minimum de pension totale pour une carrière complète égale au Smic. *(Extrait de la déclaration de la CFDT retraités au CNC.)* ■

AGENDA

Samedi 14 septembre 2019 : forum des associations à Roubaix à partir de 10h (horaire à vérifier) ;

Jeudi 19 septembre 2019 : **Réunion/débat ouvert à tous** sous réserve, le thème restant à préciser, 14h à la bourse du travail, Bd de l'Usine à Lille, salle du rez-de-chaussée

Mardi 24 septembre 2019 : 14h à la bourse du travail, Bd de l'Usine à Lille (**Réunion/débat ouverte à tous**) :
| Comprendre les contrats complémentaires, le Zéro dépenses (optique, auditif) ...

Jeudi 7 novembre 2019 : Bourse du Travail, colloque ouvert à tous sur le plan santé 2022 « quel changement pour nous les retraités ? » et « rapport Libault sur le projet de loi dépendance », avec la présence d'Yves VEROLLET secrétaire national de l'UCR (**Réunion/débat ouverte à tous**). Plus d'information dans le prochain journal.

Pour information :

Lundi 9 septembre 2019 : Groupe de travail sur l'accessibilité (sur convocation) ;

Lundi 23 septembre 2019 : Réunion des mandatés de l'UTR CFDT (sur convocation) ;

Lundi 18 novembre 2019 : Rassemblement de mi-mandat de l'union régionale des retraités (militants mandatés).

Bureaux de l'UTR les lundi 2/9, 14/10, 12/11 ; conseils de l'UTR les lundi 16/9, 25/11

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628 -

Directrice de la publication : Michèle GANNE – **Rédacteur en chef** : Jacques DEVODDÈRE - **Maquette** : Sylvio GIGLIOTTI
Relecture : Bernadette PEIGNAT - **Ont participé à la rédaction de ce journal** : Christian BARAZUTTI, Nicole BONNEL, Aimée BOUVEUR, Jean-Luc CASSETTO, Paulette DELAVAL, Jacques DEVODDÈRE, Murielle EYLETTEN, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Annick LESTIENNE, Bernadette PEIGNAT, Bruno ROBIN, Michèle VERMERSCH, Martine WARNIER

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

